

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Union 12 F — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 13 F
Scolaires Réduction de 50 %

Frais d'inscription : plaque adresse, carte de membre : 1 F en sus

N.B. — Les virements à notre C.C.P. Lyon 101-98 doivent être rédigés
au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Pour tout changement d'adresse, prière de nous faire parvenir
la dernière bande et la somme de 1 F. (Timbres acceptés).

In unharmed larvae, there is a tarsal sensibility gradient which is supposed to be linear.

Removal of antennae causes a sensorial substitution. Indeed the forward thrust of the labium may be brought on by a stimulation of the tarsus. The sensibility of the tarsus increases as a greater part of the antennae is removed.

(Laboratoire de Zoologie Générale,
Faculté des Sciences de Lyon).

TRAVAUX CITÉS

- BUCHHOLTZ (C.), 1951. — Untersuchungen an der Libellen-Gattung *Calopteryx* Leach, unter besonderer Berücksichtigung ethologischer Fragen. (Z. Tierpsychol., Dtsch., 8, pp. 273-293).
- CAILLÈRE (L.), 1965. — Contribution à l'étude du comportement de capture des larves d'*Agrion splendens* Harris (Odonates, Zygoptères). Rôle des antennes dans le déclenchement du réflexe de capture. (C.R. 89^e Congr. nation. Soc. sav. Lyon, 1964, Sect. Sci. II, pp. 435-442).
- CAILLÈRE (L.), 1965. — Description du réflexe de capture chez la larve d'*Agrion splendens* Harris 1782) (Insecte, Odonate, Zygoptère). (Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon, 10, pp. 424-434).
- RICHARD (G.), 1960. — Contribution à l'étude éthologique des Odonates. (Proc. XIth Int. Congr. Ent., Vienna, pp. 604-607).
- RICHARD (G.), 1965. — La régulation nerveuse de la prise d'aliment chez l'Insecte. (J. Psychol. norm. pathol., Fr., 62, pp. 33-54).
- ROEDER (K.D.), TOZIAN (L.), WEIANT (E.A.), 1960. — Endogenous nerve activity and behaviour in the mantis and cockroach. (J. Ins. Physiol., 4, pp. 45-62).
- ROWELL (C.H.F.), 1964. — Central control of an insect segmental reflex. I. Inhibition by different parts of the central nervous system. (J. Exp. Biol., 41, pp. 559-572).
- VASSEROT (J.), 1957. — Contribution à l'étude du comportement de capture des larves de l'Odonate *Calopteryx splendens*. (Vie et Milieu, 8, pp. 127-172).

HYBRIDES D'ELEVAGE DE COLEOPTERES CARABIDAE

par P. RAYNAUD.

Chrysocarabus auronitens Fabr. **subfestivus** Oberthur. × **Chrysocarabus lateralis** Chevr.

PROVENANCE DES PARENTS : *auronitens* (mâle) de la forêt de Lorges (C.-du-Nord) ; *lateralis* (femelle) des environs de Vigo (Espagne).

ONTOGÉNIE : Deux couples mis en élevage en mars 1964, soit deux femelles de *lateralis* provenant d'un élevage de 1963 conservées vierges, et deux mâles d'*auronitens* reçus une semaine plus tôt.

Leur ponte fut entreprise le 14 avril, et poursuivie par les deux femelles, presque sans interruption, jusqu'au 2 mai. Le nombre total des œufs obtenus fut de 123 ; mais 18 périrent avant leur éclosion.

Le développement des larves fut normal et les stades larvaires peu différents de ceux donnés pour le *lateralis* type dans le Bull. de la Sté Linnéenne de Lyon, n° 4, avril 1966.

Sur les 105 larves obtenues au premier stade, 48 seulement atteignent normalement la nymphose. Sur ce nombre 34 nymphes donnent des imago en parfait état.

TYPES DÉCRITS : Parmi l'ensemble des trente-quatre imago hybrides, nous avons choisi un couple nous paraissant le plus représentatif, quoiqu'il y ait lieu d'ajouter que les trente-deux autres individus ne sont guère différents. En effet cet ensemble quoique étant constitué par

des hybrides est très homogène, ce qui est assez rare, comme on a pu le constater lorsqu'on pouvait en obtenir en grandes séries (tel *Le Moulti* : 46 exemplaires).

CARACTÈRES PARTICULIERS DES PARENTS :

C. auronitens subfestivus Ob. : mâle, taille 25 mm. A peine bicolore, tête et corselet verts dorés, élytres verts, à peine rayés de noir par les intervalles primaires.

Tête normale, sur un cou un peu court, à peine plus élargi. Vertex finement ponctué, un peu ridé en arrière des joues.

Thorax guère plus large que long, bien sinué par suite de ce que les 2/3 avant sont très convexes, alors que le 1/3 arrière est concave. Lobes vaguement triangulaires, plus larges à la base que longs, très arrondis au sommet. Disque presque lisse, ridé ponctué dans la région des fosses lobaires.

Elytres en ovale très régulier, épaules assez fuyantes. Primaires en relief, mais étroits et angulaires, coupés par de très légères fossettes, d'ailleurs peu nombreuses. Stries à peine concaves avec ponctuation peu circulaire mais éclatée comme en étoile. Pas de traces d'autres intervalles.

Antennes moyennement longues, atteignant la limite du deuxième tiers des élytres, non échancrées. Scape rouge, long, dépassant le milieu de l'œil.

Pattes normales. Tibias noirs, cuisses rouges, 4 pulvilli.

Menton plutôt normal. Mésion renflé, amenuisé en arrière ce qui le rend légèrement cordiforme. Deltion légèrement déprimé. Rostre très court ne dépassant pas ou guère le tiers inférieur des lobes, pointe légèrement émoussée, mais non déhiscente ou canaliculée. Lobes non échancrés, plutôt arrondis, bordure latérale très convexe ; surface plane, à peine ou non déclive en dedans.

C. lateralis Chev. : femelle : taille 30 mm. Coloris nettement bicolore : tête, pronotum et bordure des élytres d'un rouge vif plus ou moins doré. Elytres d'un vert émeraude en général assez clair, rayés de noir par de larges intervalles primaires.

Tête plutôt petite par rapport à l'ensemble ; cou court, à peine plus élargi que la tête. Celle-ci fortement ponctué sur le vertex, ridée et ponctué sur les joues.

Thorax légèrement transverse, à bords moyennement sinués ; lobes en ogive guère plus longs que larges, fosses lobaires assez accentuées. Disque lisse, ponctué craquelé sur les marges.

Elytres en ovale assez court, légèrement plus larges au tiers postérieur, épaules plutôt saillantes. Primaires en lignes noires, renflées, élargies, limitant des stries de couleur verte, légèrement concaves, normalement ponctué, sans traces d'autres intervalles ; pas de fossettes sur les primaires de ces femelles.

Antennes relativement courtes, atteignant à peine la limite du premier tiers des élytres, simples ; scape noir, long, dépassant le milieu de l'œil.

Pattes normales, noires, (chez les mâles 4 pulvilli).

Menton assez court. Mésion un peu plus large que les lobes. Deltion non séparé du mésion, prolongeant le renflement de ce dernier. Rostre

court, atteignant à peine le milieu des lobes, déhiscent et canaliculé jusqu'au mésion. Lobes légèrement échancrés sur un sinus très élargi, leur sommet par suite semi-ogival ; leur bordure externe régulièrement arquée ; leur surface à peine convexe, légèrement déclive en dedans.

1



2



3



4



Type

Type

Fig. 1 et 2. — Parents de l'Hybride *Chrysocarabus lorenzoi* ; 1. *C. auronitens subfestivus* ♂, 2. *C. lateralis* ♀.

Fig. 3. — Hybride *auronitens subfestivus* × *lateralis* ♂.

Fig. 4. — Hybride *auronitens subfestivus* × *lateralis* ♀.

HYBRIDES : SPÉCIMENS-TYPES ; un couple : Holotype : 1 mâle ; allotype : 1 femelle ; paratypes : 32.

Taille : mâle : 24 mm ; femelle : 26 mm. Nettement bicolore : Tête et pronotum rouge doré, mais la bordure des élytres a déteint et n'est plus que d'un vert à peine doré. Les élytres sont d'un vert plus froid, coupées longitudinalement par des côtes noires mais plus étroites que chez *lateralis*.

Tête normale, densément ponctuée comme *lateralis*, mais un peu moins sur le disque.

Thorax un peu plus large que long, assez peu sinué. Lobes étroits, aussi longs que larges à leur base, à sommet arrondi. Fosses basales larges, mais peu profondes. Ponctué craquelé sur toute sa surface, sauf une petite portion sur le disque.

Élytres en ovale intermédiaire, un peu plus allongé chez le mâle. Primaires moins renflés et élargis que chez *lateralis* mais davantage que chez *subfestivus*, coupés par un certain nombre de petites fossettes, ce qui est assez rare chez *lateralis*. Stries légèrement concaves, fortement ponctuées par des points semblables à ceux d'*auronitens subfestivus*.

Antennes normales, ne dépassant pas le tiers antérieur des élytres, même chez le mâle. Articles 7 et 8 non échancrés. Scape rouge comme *subfestivus*, long, dépassant le milieu de l'œil comme chez *lateralis* et *subfestivus*.

Pattes normales, tibiais noirs, cuisses rouges, 4 pulvilli.

Menton normal. Mésion renflé, à peine ou pas amenuisé en arrière. Deltion étroit, légèrement déprimé. Rostre aigu, en triangle fortement évasé ; pointe plutôt aiguë, longueur moyenne atteignant tout juste le tiers supérieur des lobes, non déhiscente, ni canaliculée. Lobes arrondis au sommet, bordure latérale faiblement convexe ; surface presque plane, à peine déclive en dedans.

DISCUSSION : Comme on le voit par cette suite de descriptions les produits ainsi obtenus tiennent autant du père que de la mère.

Cependant de prime abord on les prendrait pour des *lateralis* s'ils n'avaient pas leur coloris un peu modifié, leurs élytres plus courtement ovalaires, leurs intervalles primaires plus amenuisés, leurs scape et cuisses rouges et leur menton différent. D'autre part, leur faciès ne répond pas malgré tout au type *subfestivus*.

Il est évident que de tels Carabes ne se rencontrent pas dans la nature, car les parents se trouvent dans des habitats si éloignés qu'ils ne pourront jamais se rencontrer d'eux-mêmes.

De tels hybrides présentent cependant un intérêt expérimental primordial en démontrant la grande affinité existant entre les deux espèces des parents. Mais nous laisserons le soin aux spécialistes en génétique d'en tirer les conclusions logiques. Nous regretterons seulement que les couples d'hybrides conservés pour poursuivre l'expérimentation aient péri l'hiver suivant et n'aient pu nous donner les pontes que nous espérons.

NOMENCLATURE : D'après le Code International de Nomenclature Zoologique (Londres : 9 juillet 1958), les règles de nomenclature ne s'appliquent pas aux hybrides en tant que tels. D'autre part ce Code limite sa réglementation au Groupe-Espèce. Dans ces conditions aucune dis-

position pour la désignation par un nom n'est prévue pour les individus, qui tout en appartenant à une espèce bien déterminée, s'en écartent et s'en distinguent clairement comme les « natio », les « morpha », etc., et par suite les hybrides.

Cela veut-il dire que les auteurs ne doivent plus nommer ces individus ? — ou qu'ils restent libres de le faire s'ils le désirent ?

Certains ont opté pour la non-désignation, mais d'autres ont continué à faire comme auparavant et ont donné ou conservé un nom aux natio, morpha, variétés, etc. (Mario MACISTRETTI : Fauna d'Italia, 1965 — G. COLAS : le *Carabus rutilans* Dej. L'Entomologiste n° 1-1-1967).

On peut donc envisager trois manières de désigner un hybride :

1° par l'accolement des noms des parents séparés par un « x », le mâle étant placé en premier :

exemple : *Chrysocarabus auronitens* Fabr.

× *Chrysocarabus lateralis* Chev.

2° par superposition des noms des parents, le mâle étant placé en dessus :

Chrysocarabus auronitens Fabr.

Chrysocarabus lateralis Chev.

ce qui permet de mieux représenter la descendance des hybrides entre eux, ou avec d'autres espèces :

<i>auronitens</i>	×	<i>auronitens</i>
—————		—————
<i>lateralis</i>		<i>lateralis</i>
<i>auronitens</i>		<i>splendens</i>
ou : —————	×	—————
<i>lateralis</i>		<i>festivus</i>

3° par un nom, comme cela se faisait auparavant, rappelant ses origines géographiques ou le nom de son inventeur, etc., ce qui était tout de même plus simple que toutes ces longues formules qu'on est bien obligé d'abrégier pour y voir plus clair.

En l'espèce nous proposons : *Lorenzoi*, de LORENZO, Avocat à Vigo, pour le remercier de son aide précieuse.

***Chrysocarabus splendens ammonius* Lap.**

× ***Chrysocarabus lateralis* Chev.**

PROVENANCE DES PARENTS : *splendens ammonius* mâles de la vallée du Sor, en Montagne Noire (Tarn) ; *lateralis* femelles provenant de l'élevage du *lateralis* type de 1963 et conservées vierges.

ONTOGÉNIE : Deux couples mis en élevage en mars 1964. La ponte a débuté le 2 mai et a duré jusqu'au 30 mai. Durant cette période il fut récolté 68 œufs. Mais il ne fut obtenu que 65 larves viables au premier stade. En fin de compte après un développement normal de l'ensemble de cet élevage, 28 larves seulement atteignirent le troisième stade et donnèrent autant de nymphes. Cependant de ces nymphes il ne fut obtenu que 15 insectes parfaits.

SPÉCIMENS-TYPES : Parmi ces 15 imago il a été choisi le couple le plus représentatif en vue de sa description, malgré que nous devions

indiquer que, dans l'ensemble il n'y ait pas de différences sensibles entre les divers individus de cette lignée, ce qui n'est pas toujours le cas dans de pareilles expérimentations.

CARACTÈRES PARTICULIERS AUX PARENTS :

1° *C. splendens* (mâle) : Taille 26 mm. Unicolore : rouge chaudron, légèrement plus vif sur la tête et sur le corselet.

Tête normale sur un cou normal. Vertex normalement ponctué, moyennement ridé sur le cou et les joues.

Thorax presque aussi large que long, à peine sinué par suite du peu de convexité de la partie antérieure et de concavité de la partie arrière. Lobes en triangle rectangle, aussi longs que larges à leur base, sommet légèrement arrondi. Disque lisse, marges légèrement craquelées, fosses lobaires larges et allongées.

Élytres en ovale allongé, normalement élargis au tiers arrière, épaules un peu fuyantes. Primaires à peine marqués par un léger renflement unicolore ; trois fossettes seulement sur le premier primaire. Stries planés très finement pointillées. Pas de traces d'autres intervalles.

Antennes longues, dépassant, chez le mâle, largement le premier tiers des élytres. Articles 7 et 8 largement échancrés. Scape noir, un peu plus renflé au sommet qu'à la base, long, dépassant le milieu de l'œil.

Pattes normales, plutôt longues, noires, quatre pulvilli.

Mésion vaguement trapézoïdal, assez resserré en arrière, légèrement renflé à la base, bien plus ou sommet sous forme de bourrelet transversal. Deltion déclive, cependant à peine déprimé, étroit. Rostre à base vaste, assez court, dépassant à peine la moitié de la hauteur des lobes, simple. Lobes assez plats, sommet largement échancré en dedans. Côtés latéraux légèrement convexes surtout en avant.

2° *C. lateralis* (femelle) : Taille 30 mm. Nettement bicolore : Tête, pronotum et bordure des élytres d'un rouge très vif ; élytres d'un vert émeraude plutôt clair ; largement rayés de noir par les côtes des intervalles primaires.

Tête plutôt petite par rapport à la taille, cou court, à peine plus élargi que la tête. Celle-ci fortement ponctuée sur le vertex, ridée et ponctuée sur les joues.

Thorax légèrement transverse, à bordure latérale très peu sinuée ; lobes en ogive guère plus longs que larges à leur base ; fosses lobaires assez accentuées. Disque lisse, ponctué-craquelé sur les marges.

Élytres en ovale normal, légèrement plus larges au tiers postérieur, épaules plutôt saillantes. Primaires en grosses lignes noires, renflées, larges, limitant des stries légèrement concaves normalement ponctuées, sans traces d'autres intervalles ; pas de fossettes sur les primaires.

Antennes relativement courtes par rapport à celles de *splendens*, atteignant à peine la limite du premier tiers des élytres simples, scape noir, long, dépassant le milieu de l'œil.

Pattes noires normales, les postérieures dépassant largement les antérieures ainsi que cela se présente chez la plupart des *chrysocarabus* et plus particulièrement chez *lateralis*, *lineatus* et *splendens*.

Menton assez court. Mésion un peu plus large que les lobes. Deltion non séparé du mésion par suite du prolongement normal du renflement

de ce dernier. Rostre court, atteignant à peine le milieu de la hauteur des lobes, déhiscent et canaliculé, jusqu'au mésion. Lobes légèrement échancrés sur un sinus très élargi, par suite leur sommet semi-ogival, leur bordure latérale régulièrement arquée ; leur surface à peine convexe, légèrement déclive en dedans.

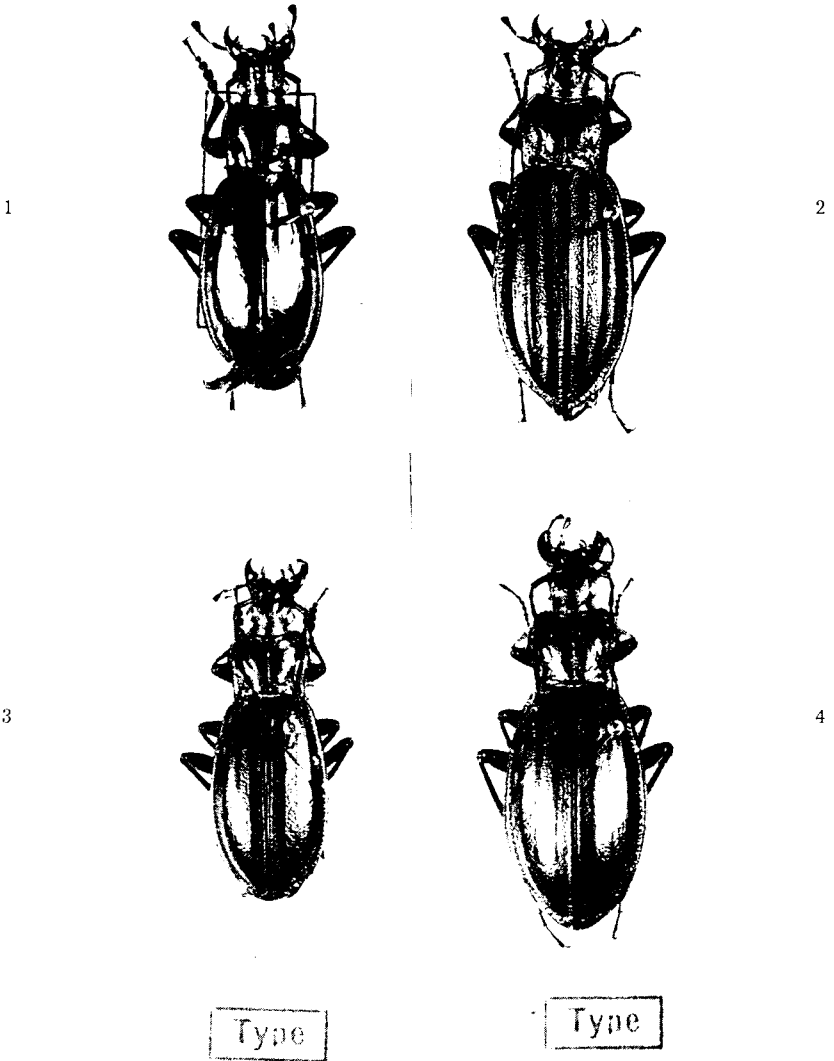


Fig. 1 et 2. — Parents de l'Hybride *Chrysocarabus portoi* : 1. *C. splendens ammonius* ♂. 2. *C. lateralis* ♀.

Fig. 3. — Hybride *splendens* × *lateralis* ♂.

Fig. 4. — Hybride *splendens* × *lateralis* ♀.

HYBRIDES : SPÉCIMENS-TYPES : un couple : Holotype : 1 mâle ; allotype : 1 femelle ; paratypes : 13.

Taille : mâle : 25 mm, femelle : 30 mm.

Bicolore, mais le rouge de la tête, du corselet et des marges des élytres est délavé et plus terne. Le vert des élytres plus sombre et moins brillant. Les lignes noires subsistent mais sont moins saillantes et moins larges.

Tête relativement petite, vertex fortement ponctué sillonné.

Thorax transverse, très peu sinué, la moitié avant assez convexe, la moitié arrière droite ou à peine concave. Lobes légèrement ogivaux, aussi longs que larges, un peu déversés en dedans ; fosses larges mais peu profondes ; disque presque lisse, craquelé sur les marges et très finement pointillé.

Elytres en ovale allongé, plus renflé latéralement chez la femelle, plus étroit chez le mâle ; épaules très arrondies. Primaires en lignes noires très apparentes, mais faiblement renflées et étroites, coupées par une ou deux fossettes, le plus souvent en arrière. Stries à peine concaves, densément et normalement ponctuées.

Antennes normales ne dépassant guère le tiers antérieur des élytres, ou très peu chez le mâle. Articles sept et huit échancrés comme chez *splendens*. Scape d'un noir profond, long et mince, dépassant le milieu de l'œil.

Pattes normales noires. Quatre pulvilli chez le mâle.

Mésion vaguement trapézoïdal, assez peu renflé à la base, davantage en avant sous forme de bourrelet. Deltion déclive, étroit, cependant à peine déprimé. Rostre assez court, à base large, à pointe dépassant à peine la moitié de la hauteur des lobes, simple. Lobes assez plats, sommet légèrement échancré. Côtés latéraux convexes plus particulièrement en avant.

DISCUSSION : Voici donc un CARABE nouveau mais un HYBRIDE et de plus expérimental.

En effet, le père se rapportant à *splendens ammonius* Lapouge a vu le jour dans la vallée du Sor (Montagne Noire, Tarn), alors que la mère *lateralis* Chevrolat provient des environs de Vigo (Galice, Espagne). Ces deux espèces ne cohabitent pas et ne risquant pas de se rencontrer naturellement, il ne sera donc pas possible de rencontrer de tels Carabes dans la nature. Toutefois, leur intérêt purement scientifique n'en est pas négligeable.

Cependant ces hybrides rappellent sur bien des points le voisin immédiat des *Chrysocarabus* : le *lineatus* Dejean, et pourraient être aisément confondus avec lui. Mais seulement du *lineatus* des Asturies, car ceux du Pays Basque présentent pour la plupart des caractères bien différents pour des raisons encore à l'étude.

Tandis que celui des Asturies est bien caractérisé et se présente toujours égal à lui-même ainsi que nous avons pu le constater sur plus de 300 individus. Si nous examinons, en effet, un couple de ces derniers nous constatons que nos hybrides n'en diffèrent que de très peu. Même forme générale, presque même coloris, si ce n'était que les hybrides sont un peu plus sombres, vertex lisse faiblement pointillé, côtés de thorax similaires, élytres de même forme, primaires analogues, stries à peine concaves bien plus ponctuées que craquelées ; le menton présentant un

rostre légèrement sillonné sur son axe. Mais ce qui les séparent nettement ce sont les échancrures très nettes chez les hybrides semblables à celles de *splendens*, alors qu'elles n'existent jamais chez les *lineatus* types des Asturies.

NOMENCLATURE : Pour les mêmes raisons exprimées en ce qui concerne l'hybride *Chrysocarabus auronitens* Fabricius × *Chrysocarabus lateralis* Chevrolat déjà exposées nous proposons pour ce dernier le nom de *Portoi*, afin de remercier le jeune Lorenzo PORTO, étudiant en médecine à la Faculté de St-Jacques-de-Compostelle (Pontevedra, Espagne).

REVISION COMMENTEE DE LA COLLECTION
ET DU CATALOGUE DES COLEOPTERES DE COTE-D'OR
D'A. ROUGET (2^e note)¹

par J.-P. et J.-L. NICOLAS.

LAMPYRIDARIA : LYCIDAE, LAMPYRIDAE, DRILIDAE².

924. — (*Lygistoropterus sanguineus* F.) *L. sanguineus* (L.).

— 2 ex. dans la collection, sans étiquetage. On peut présumer qu'ils proviennent de la petite série prise à Epernay par J. SAINTPÈRE. Jamais pris par ROUGET.

— Un seul exemplaire pris par nous en Côte-d'Or : Plombières-lès-Dijon, Combe de Neuvon, sur Umbellifère le 5-VII-64. Paraît réellement très rare dans notre région.

925. — (*Dictyopterus aurora* F.) *Glabroplatycis Cosnardi* (Chevr.).

— Il s'agit là d'une erreur de détermination de ROUGET. Sous le premier de ces noms figurent 6 ex. de *G. Cosnardi* : 4 proviennent de la Combe de Neuvon (21 mai, 7, 11 et 27 juin), 1 de la Combe de Marsannay (3 juin) ; le dernier est probablement celui signalé dans le catalogue (Flavignerot).

— Nous avons pris deux ex. de cet insecte en Côte-d'Or : Messigny, 26-V-63 (Fontaine de Jouvence) et Etevaux, 22-V-66, dans la Forêt Domaniale.

— Il semble que jamais *D. aurora* n'ait été citée de localités non montagneuses, si ce n'est jadis de la Sarthe (Forêt de Jupilles par DE MARSEUL : BOURGEOIS, loc. cit. p. 59). Il existe toutefois dans les Monts du Beaujolais à une médiocre altitude (St-Germain-la-Montagne !). En revanche, *G. Cosnardi* n'est nullement un montagnard strict. D'après BOURGEOIS, *D. aurora* serait inféodé aux conifères, mais non *G. Cosnardi* : c'est peut-être dans ce fait, plus que dans des considérations relatives à l'altitude, qu'il faut voir la raison de leurs répartitions différentes ; s'il

1. 1^{re} note : Lucanoidea et Scaraboidea, Bull. Soc. Linn. de Lyon, 34^e année, n° 1, janvier 1965.

2. Nomenclature d'après JEANNEL et PAULIAN : Morphologie abdominale des Coléoptères et Systématique de l'Ordre, Rev. Fr. d'Ent. XI, 2, 1944. Correspondent aux : Homalisini, Drilini, Lampyrini et Lycini du volume IV de la Faune Gallo-Rhénane par J. BOURGEOIS, 1884. La nomenclature générique et infragénérique employée sera celle du Catalogue J. SAINTE CLAIRE-DEVILLE. Sont rangés dans le Catalogue ROUGET parmi les « Telephori », pp. 146 et suivantes.